



HAL
open science

Les tombes protohistoriques de la bergerie Hermet à Calvisson (Gard)

Bernard Dedet, Michel Py

► **To cite this version:**

Bernard Dedet, Michel Py. Les tombes protohistoriques de la bergerie Hermet à Calvisson (Gard). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1973, 31 (1), pp.37-59. 10.3406/galia.1973.2624 . hal-01926385

HAL Id: hal-01926385

<https://hal.science/hal-01926385>

Submitted on 4 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

LES TOMBES PROTOHISTORIQUES DE LA BERGERIE HERMET A CALVISSON (Gard)

par Bernard DEDET et Michel PY

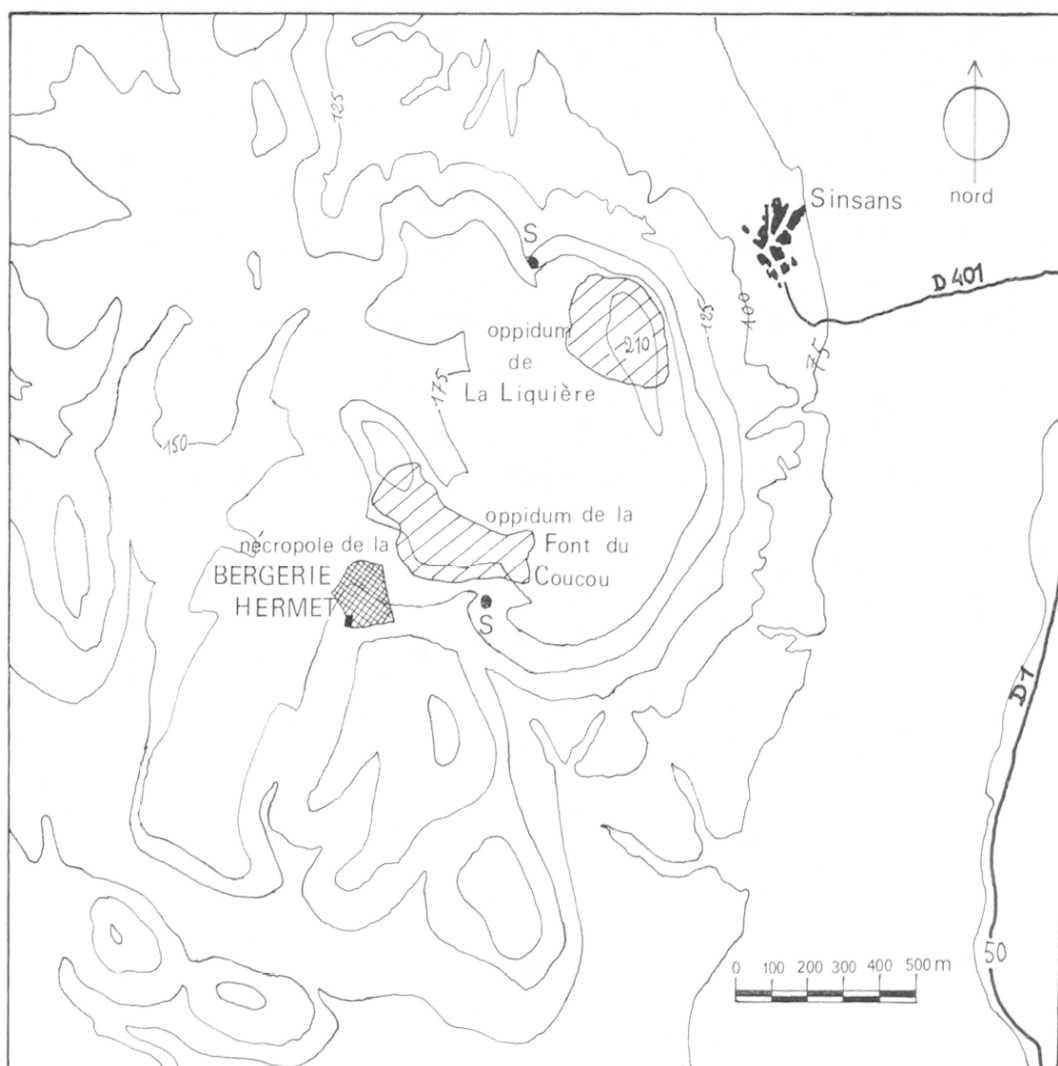
Sur la bordure occidentale de la plaine de Vaunage, entre Nîmes et Montpellier, le territoire de la commune de Calvisson recèle entre autres de nombreux vestiges proto-historiques. *L'oppidum* de la Liquière, exploré depuis 1967¹, occupe le rebord septentrional d'un grand plateau limitant à l'ouest la Vaunage. Au sud de ce plateau, un second *oppidum* a été repéré et a fait l'objet de premiers sondages en 1970 : il s'agit de l'habitat de la *Font du Coucou*. C'est au pied de cet habitat qu'a été découverte fortuitement la petite nécropole que concerne cette note (fig. 1 et 2).

La Font du Coucou, à laquelle l'habitat doit son nom, sourd sur le flanc sud du mamelon qui porte *l'oppidum*, vers une combe profonde qui se dirige vers le sud, et à la naissance de laquelle se trouve un petit bassin au milieu de la garrigue. A partir de ce bassin, vers le couchant, s'amorce un deuxième vallon (fig. 1). Une partie de ces lieux avait été récemment plantée en vigne (Calvisson, parcelles cadastrales 194-197), et une autre devait être défoncée sous peu en vue de plantation (parcelles cadastrales 198-201). La vigne nous ayant livré de nombreux tessons typiques du Maillhacien I, nous avons procédé à un sondage dans la partie encore intacte et menacée². Le sondage, qui a consisté en une tranchée de 27 m sur 0,5 m (fig. 3, tranchée A) et deux carrés de deux mètres de côté (A' et A''), a rencontré principalement les restes non en place d'un habitat de type maillhacien I. Ces témoins seront étudiés ultérieurement.

En juillet 1970, le propriétaire a procédé au défonçage du terrain où les sondages avaient été effectués. Les travaux ont bouleversé le sol jusqu'à une profondeur variant entre 0,60 et 0,80 m. La prospection de surface, après le défonçage, nous a permis de

1 A propos de cet *oppidum*, se reporter à : F. Py, *La céramique excisée de La Liquière (Calvisson, Gard)*, dans *Celticum XXIII*, Congrès de Tarbes 1969 (sous presse) ; F. Py, *La céramique corinthienne de la Liquière (Calvisson, Gard) et son interprétation*, dans *Revue d'études ligures*, XXXIII, 1967 (*Hommage à F. Benoît*, I, 1972, p. 277 et 287).

2 Nous remercions vivement le propriétaire du terrain, M. Malavieille, de Calvisson, et M. le Directeur de la Circonscription des antiquités historiques du Languedoc-Roussillon qui nous ont fourni les autorisations nécessaires, ainsi que les étudiants qui ont participé aux travaux : M^{lles} Panouillères, Quintard, Reille, Rezzoug et MM. Garmy, Niarf, F. Py et P. Py. Ce dernier a assuré l'illustration photographique de ce travail.



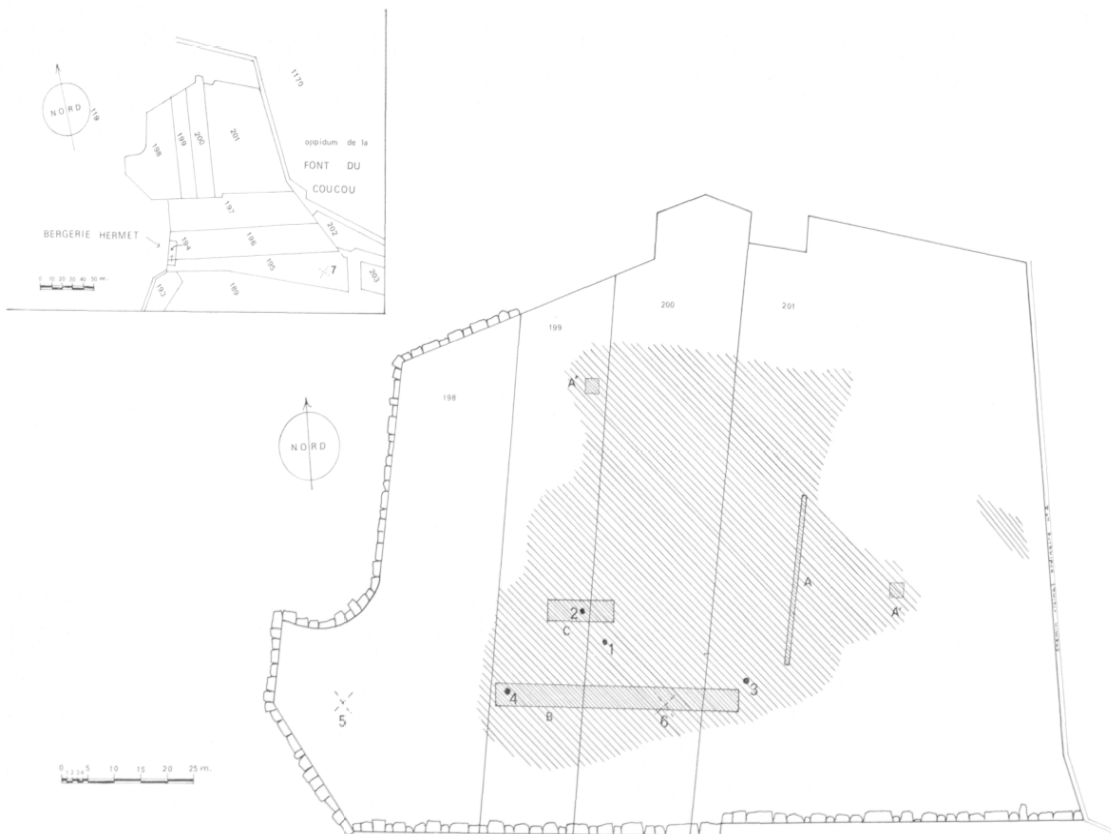
1 Site de la nécropole de la Bergerie Hermet.

recueillir un très abondant matériel de type mailhacien I, provenant de l'habitat repéré précédemment. Nous notons en hachuré sur la figure 3 la répartition de ces trouvailles. Au nord, à l'est et à l'ouest, l'érosion avait emporté les sédiments antiques et la charrue a soulevé les strates du substrat rocheux. Au sud au contraire, il s'est produit une accumulation de terre contre le mur séparant la vigne de *l'herme*, et le soc n'a pas rencontré les couches archéologiques que l'on retrouve cependant plus bas dans la vigne.

En outre, lors de cette prospection, nous avons remarqué en plusieurs points la présence de fragments d'os calcinés, groupés dans de petites mottes de cendres. Le tamisage de la terre avoisinant trois de ces points (fig. 3, nos 1, 2 et 4) a permis de recueillir les restes bouleversés de trois tombes. Sur un quatrième point (fig. 3, n° 3) nous avons rencontré en profondeur une tombe écrétée par la charrue dont les témoins étaient restés miraculeusement groupés. Le matériel des tombes est nettement plus récent que le gisement mailhacien I qui les entoure, et forme de ce fait un ensemble à part qu'il nous a paru utile d'étudier séparément ici.



2 Vue du site prise du nord-ouest : *au premier plan*, les parcelles cadastrales défoncées n°s 198 à 201 ; *au fond*, l'oppidum de la Font du Coucou.



3 Extrait du plan cadastral et situation des tombes.

I. DESCRIPTION DES TOMBES

Tombe 1. Elle était complètement bouleversée. La charrue était descendue plus bas que le fond du *loculus*, si bien que le sondage a rencontré le rocher directement sous la couche de terre remuée. Les restes de la tombe se présentaient sous la forme de quatre petits tas de cendres et de charbons, mêlés d'ossements humains calcinés³, de débris de céramiques et de fragments métalliques.

MOBILIER : nous avons recueilli les restes d'un vase non tourné, de deux vases tournés et d'un couteau en fer. Le tamisage ayant été effectué sur 9 m², aux alentours de ce point de découverte, il semble que la quasi-totalité du matériel conservé dans la tombe avant le défonçage ait été récupérée.

1^o *Céramique non lournée*⁴ : fragments de col et de panse d'urne décorée, à panse surhaussée et profil arrondi (inv. C5/1) (fig. 4, n^o 3). Le dégraissant, très abondant, est composé presque exclusivement de calcaire broyé. Ces inclusions sont mal calibrées, fines et moyennes (jusqu'à 0,002 m) ; elles sont mal réparties. Le col et la panse présentent le même lissage fini (état de surface n^o 2)⁵, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les surfaces extérieures, intérieures et la cassure présentent la même couleur chamois, partout homogène. Le décor est fait d'une rangée horizontale d'impressions profondes, obliques, étroites et obtenues par déplacement de l'outil (longueur de chaque impression 0,005 m).

2^o *Céramique attique* : une coupe à vernis noir presque complète (inv., C5/4) (fig. 4, n^o 1 et fig. 5). Il ne manque que les anses et la partie haute du pied. La pâte est rosée et devient par endroit jaune-ocre à brun sous l'effet d'un feu secondaire ; elle est fine, dure lorsqu'elle n'a pas été brûlée, et présente des cassures nettes. L'argile est rayable à l'ongle mais ne laisse pas de traces au toucher. Dans les parties brûlées, elle se fait tendre, friable, et présente des cassures émoussées. Le dégraissant est constitué par une très fine poussière de mica blanc. Le vernis se présente de même différemment selon l'état de conservation des tessons. Les fragments les mieux conservés, qui n'ont pas subi l'épreuve du feu lors de l'incinération, ont un vernis de bonne qualité fait de trois couches successives : la première a une couleur rouge-orange et un aspect mat ; la seconde couche, mate également, a une couleur brun-rouge ; la troisième couche est noir profond. Elle est lisse, luisante et présente quelques irrisations brillantes. Ce vernis couvre l'ensemble de la coupe à l'exception du plan de pose, de l'intérieur et du bourrelet externe du pied. Les trois couches de vernis sont particulièrement fines et passées au pinceau avec soin. Il s'agit d'une coupe attique à lèvres incurvées du type C⁶.

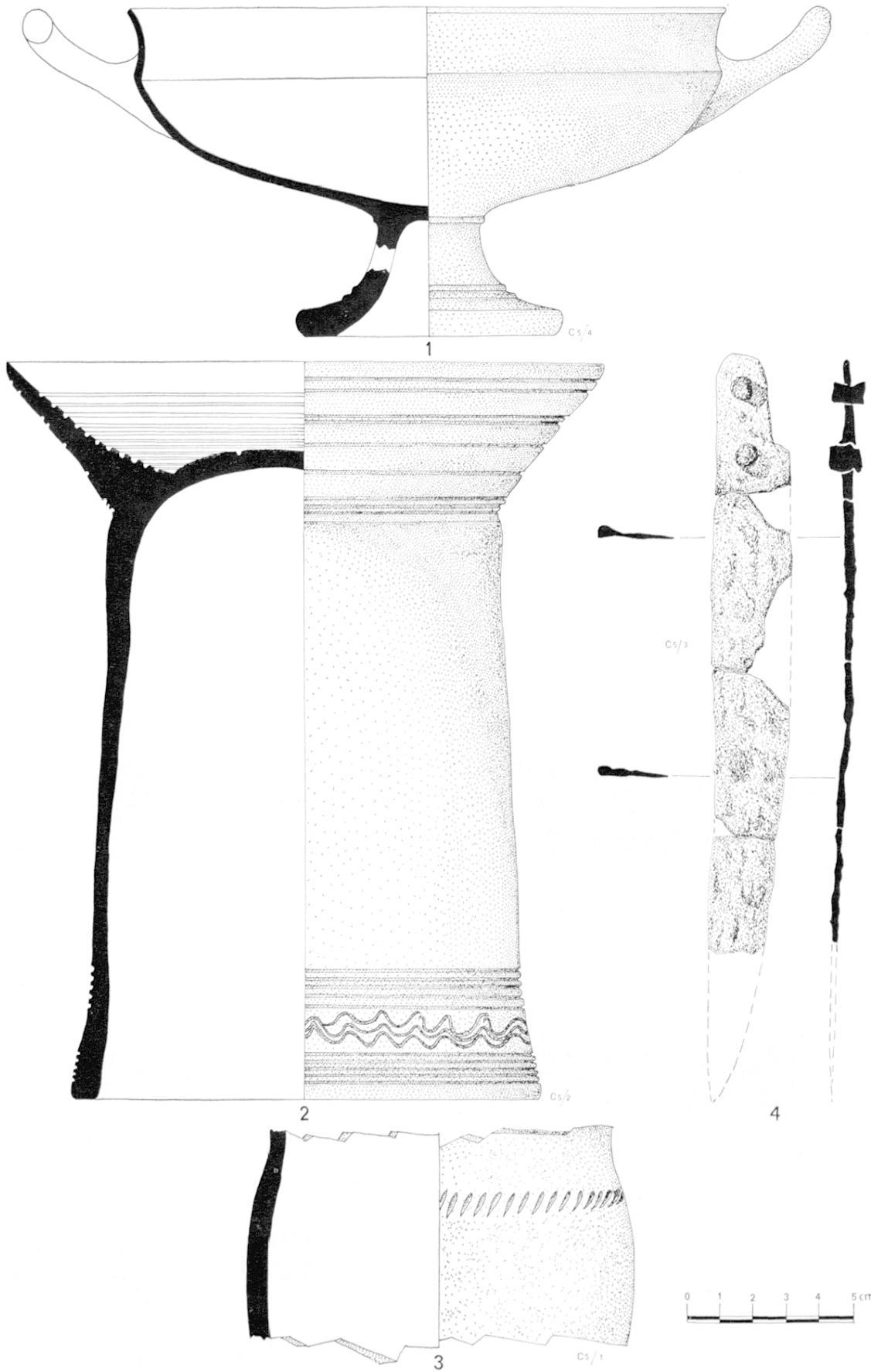
3^o *Céramique grecque d'Occident* : un vase support à pied très haut et vasque très basse et évasée (inv. C5/2) (fig. 4, n^o 2 et fig. 6). La pâte est orangée à brun-ocre et présente une couche

3 Pour l'étude des restes humains, voir l'annexe rédigée par H. DUDAY, que nous remercions ici.

4 Nous employons le terme de *céramique non lournée* plutôt que l'une des trois appellations les plus courantes utilisées jusqu'ici : « *céramique de tradition néolithique* », « *indigène* » ou encore « *grossière* ».

5 Nous distinguons cinq phases dans l'aménagement de la surface des vases non tournés : *état de surface n^o 1* : polissage ; *état de surface n^o 2* : lissage fini ; *état de surface n^o 3* : lissage ébauché ; *état de surface n^o 4* : peignage ; *état de surface n^o 5* : surface non aménagée. Cf. B. DEDET, *Les niveaux protohistoriques (VI^e-IV^e s. av. J.-C.) de l'oppidum de Vié-Cioutal (Mons-Monteils, Gard), Campagnes de fouilles 1966-1968, dans Revue archéologique de Narbonnaise (sous presse)*.

6 B. A. SPARKES et L. TALCOTT, *The Athenian Agora, XII, Black and plain pottery of the 6th, 5th and 4th centuries B.C.*, 1970, 1, p. 91.



4 Mobilier de la tombe 1 : n° 1 : coupe attique ; n° 2 : vase support en céramique grecque d'Occident ; n° 3 : fragments d'urne non tournée ; n° 4 : couteau en fer.



5 Tombe 1, coupe attique.



6 Tombe 1 : vase support en céramique grecque d'Occident.

d'argile interne de couleur ocre. La texture en est homogène mais très vacuolaire. L'argile est assez fine, un peu rugueuse, tendre et rayable à l'ongle. Elle laisse des traces au toucher. Le dégraissant est composé de mica fin, blanc et de quelques parcelles calcaires. La peinture est en partie effacée. Elle couvrait à l'origine la face externe du pied principalement. Sa couleur est jaune-ocre. Elle devient brun-noir dans les parties brûlées secondairement. C'est une couverte épaisse, composée à base d'argile. La vasque porte, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, un décor de stries parallèles et horizontales. Celles-ci sont régulièrement réparties à l'intérieur, et inégalement groupées à l'extérieur. A la base du pied, prend place une onde irrégulière, faite grâce à un peigne à trois dents, comprise entre deux groupes de cinq stries parallèles et horizontales. Ce vase, si ce n'est par la couleur de la pâte, entre dans la catégorie *grise monochrome* locale.

4^o *Couveau de fer* : (inv. C5/3) (fig. 4, n^o 4) à soie portant deux rivets et dont il manque la pointe. La lame présente un seul tranchant. La forme générale est légèrement arquée.



7 Tombe 3, état de la tombe après le passage de la charrue.



8 Tombe 3, détail du fond du loculus.

Tombe 3. Elle était la moins bouleversée de toutes (fig. 7). Située entre deux sillons, elle avait été en partie renversée par la charrue. Le soc était passé à la limite nord de la tombe, et les vases avaient éclaté et avaient été déportés vers le sud. Mais l'ensemble du matériel était resté groupé. La charrue n'était pas descendue plus bas que le *loculus*, de sorte que le fond de ce dernier a pu être localisé. Il portait encore l'empreinte de l'emplacement de deux vases (fig. 8) et se situait à 0,80 m environ sous le sol actuel. Il semblait brûlé et durci. Tout autour du mobilier et dispersées sur 4 m², se trouvaient de très nombreuses pierres brûlées.

MOBILIER :

1° *Céramique non tournée* : a) urne complète, à panse surhaussée et profil arrondi ; pied divergent bas ; col divergent haut à contact col-panse adouci ; bord incliné vers l'extérieur à lèvre arrondie (inv. C2/32) (fig. 9, n° 5 et fig. 10). La hauteur est de 0,175 m et le rapport de la hauteur sur le diamètre maximum du vase est 131. Le dégraissant, composé en proportions sensiblement égales de calcaire broyé, de dolomie et de quartz, est très abondant, fin (jusqu'à 0,0013 m), bien calibré, mais mal réparti. Les cassures sont irrégulières et la forme semble avoir été obtenue par creusement et étirement de la motte d'argile. Le lissage est fini (état de surface n° 2) aussi bien sur le col que sur la panse. La surface extérieure varie de l'ocre-rouge au brun-noir. La surface intérieure est brun-gris homogène. La cassure montre une large zone centrale d'un noir homogène encadrée de deux bandes ocre vers les surfaces. Ce vase ne porte aucun décor.

b) Urne complète à panse surhaussée et profil arrondi ; fond plat ; col divergent haut à contact col-panse adouci ; bord incliné vers l'extérieur à lèvre arrondie (inv. C2/33) (fig. 9, n° 6 et fig. 11). La hauteur est de 0,133 m et le rapport de la hauteur sur le diamètre maximum du vase est 122. Le dégraissant, composé presque exclusivement de calcaire et de calcite broyés, est très abondant, mal calibré (jusqu'à 0,003 m) et mal réparti. Les cassures irrégulières suggèrent un vase creusé à partir de la motte. Les surfaces extérieures et intérieures, bien qu'actuellement presque partout altérées, laissent cependant voir un lissage fini (état de surface n° 2), aussi bien sur le col que sur



9 Mobilier céramique de la tombe 3 : nos 5 à 7 : urnes ou fragments d'urne non tournés ; n° 8 : fond d'amphore étrusque.



10 Tombe 3, urne non tournée.

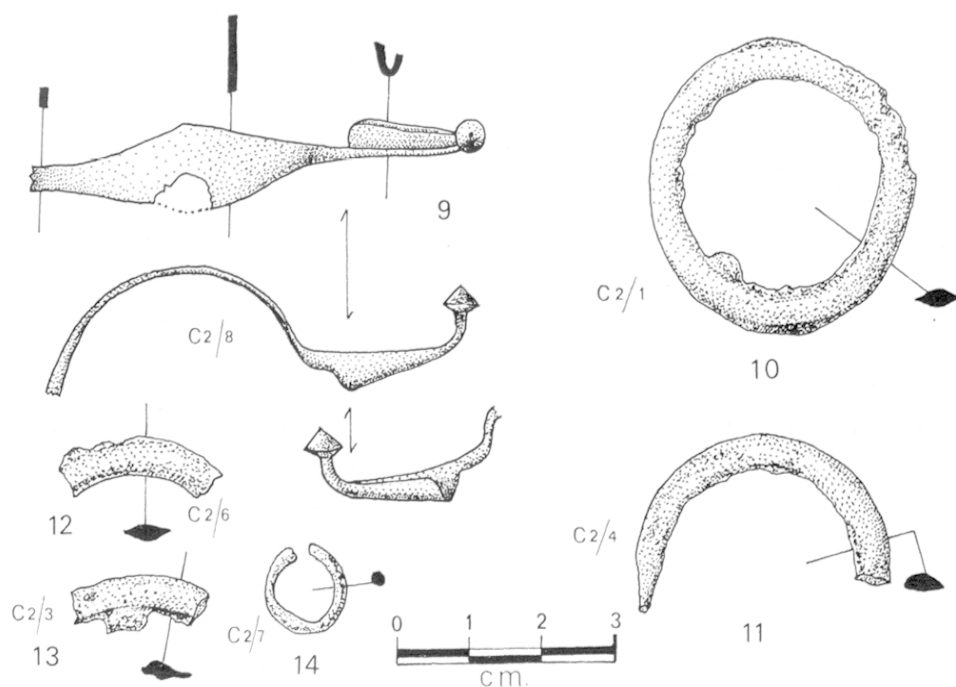


11 Tombe 3, urne non tournée.

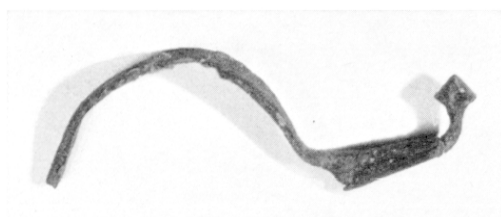
la panse. A l'extérieur la couleur de la surface varie du chamois au gris-noir, tandis que l'intérieur est d'un gris homogène. L'épaisseur est de couleur gris-noir au centre, ocre sur les zones superficielles. Ce vase n'est pas décoré.

c) Urne fragmentaire à panse surhaussée et profil arrondi ; fond creux ; col convergent haut à contact col-panse anguleux ; bord incliné vers l'extérieur à lèvre arrondie (col, épaule, fond, seuls conservés) (inv. C2/35) (fig. 9, n° 7). L'état de conservation ne permet pas de calculer la hauteur ni le rapport de la hauteur sur le diamètre maximum. Ce rapport devait cependant se situer aux alentours de 100. Le dégraissant est uniquement composé de calcaire broyé, très fin (jusqu'à 0,0012 m). Il est assez abondant, bien calibré et semble bien réparti. Le lissage est fini (état de surface n° 2) aussi bien sur la surface du col que sur celle de la panse, à l'extérieur qu'à l'intérieur. La couleur des surfaces extérieures et intérieures passe de l'ocre-beige au brun-gris. La cassure présente une large zone centrale noir homogène, encadrée de deux zones superficielles ocre-gris. Le décor, situé sur l'épaule, se compose de deux lignes brisées superposées, faisant le tour du vase. Ces deux lignes, tracées séparément, sont incisées à la pointe mousse.

2° *Céramique tournée* : fond d'amphore étrusque, pointu et présentant un très léger aplatissement de la pointe (inv. C2/34) (fig. 9, n° 8). Les parois, relativement minces, montrent intérieurement des traces de tour. La pâte est dure, de couleur brun-rouge sur les faces externes de la paroi, et brun-noir à noir à l'intérieur de celle-ci. Le dégraissant, abondant, est à base de sable. Il contient des grains de quartz et surtout une importante proportion de paillettes et de grains de mica noir. Ce dégraissant rend la pâte rugueuse au toucher.



12 Mobilier métallique de la tombe 3 : n° 9 : fibule en bronze ; n°s 10 à 14 : anneaux et fragments d'anneaux en bronze.



13 Tombe 3, fibule en bronze (échelle 1:1).

3° Mobilier métallique : a) quatre fragments d'une même fibule de bronze (inv. C2/8) (fig. 12, n° 9 et fig. 13) dont il manque le ressort et l'ardillon. L'arc est à profil arrondi ; sa section est aplatie. Le porte-ardillon est long ; le pied est relevé et bas ; il se termine par un bouton conique dont la base a une arête vive (longueur totale conservée : 0,062 m).

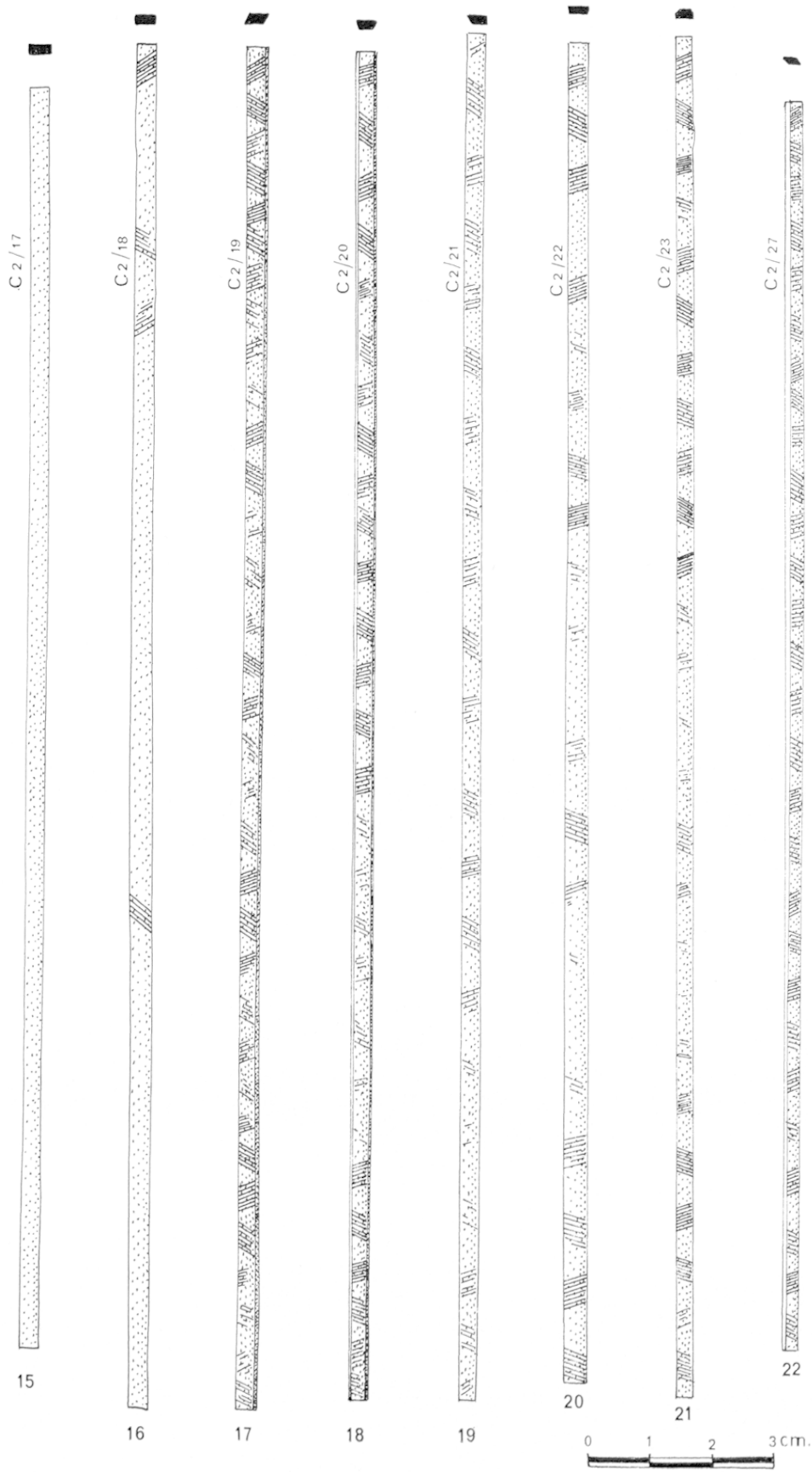
b) Huit bracelets de bronze complets (fig. 14 et 15) et de très nombreux fragments correspondant à un minimum de 14 autres bracelets du même métal. Tous les exemplaires complets sont fermés. Ils sont tous du type armille, fait d'un très mince ruban plat. Le décor, lorsqu'il existe, est toujours très usé, parfois même en grande partie effacé et n'affecte que la face extérieure.

Inv. C2/17 (fig. 14, n° 15) : diamètre : 0,058 m ; longueur du ruban : 0,184 m ; largeur : 0,0032 m ; épaisseur : 0,001 m ; section rectangulaire ; exemplaire non décoré.

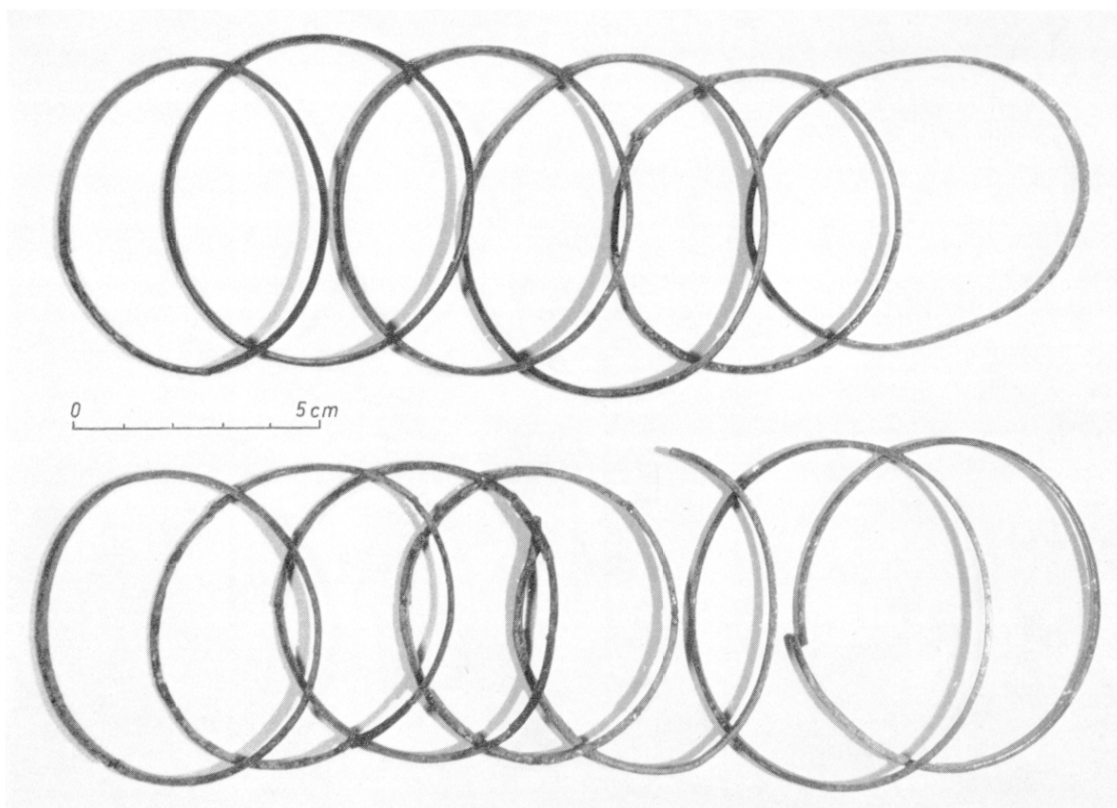
Inv. C2/18 (fig. 14, n° 16) : diamètre : 0,063 m ; longueur : 0,20 m ; largeur : 0,003 m ; épaisseur : 0,001 m ; section rectangulaire. Le décor semble consister en groupes de sept incisions fines ; ces groupes sont obliques et d'orientation opposée.

Inv. C2/19 (fig. 14, n° 17) : diamètre : 0,063 m ; longueur : 0,20 m ; largeur : 0,0028 m sur la face externe, et 0,0031 m sur la face interne ; épaisseur : 0,0012 m ; section trapézoïdale ; le décor très effacé est semblable à l'exemplaire précédent.

Inv. C2/20 (fig. 14, n° 18) : diamètre : 0,063 m ; longueur : 0,198 m ; largeur : 0,0025 m à



14 Tombe 3, bracelets-armilles en bronze.



15 Tombe 3, bracelets-armilles en bronze.

l'extérieur, et 0,003 m à l'intérieur ; épaisseur : 0,0012 m ; section trapézoïdale : le décor consiste en groupes obliques de huit incisions fines d'orientation opposée.

Inv. C2/21 (fig. 14, n° 19) : diamètre : 0,063 m ; longueur : 0,20 m ; largeur : 0,003 m vers l'extérieur, et 0,0025 m vers l'intérieur ; épaisseur : 0,0012 m ; section trapézoïdale ; il ne reste que quelques traces du décor, formé de groupes d'incisions fines, groupes d'orientation opposée.

Inv. C2/22 (fig. 14, n° 20) : diamètre : 0,063 m ; longueur : 0,196 m ; largeur : 0,0035 m ; épaisseur : 0,0012 m ; section rectangulaire ; le décor est formé de groupes obliques et d'orientation opposée de 6 à 7 incisions fines.

Inv. C2/23 (fig. 14, n° 21) : diamètre : 0,063 m ; longueur : 0,20 m ; largeur : 0,0028 m à l'extérieur, et 0,003 m à l'intérieur ; épaisseur : 0,0012 m ; section trapézoïdale ; le décor, identique à celui des exemplaires décorés précédents, comporte des groupes de 6 à 8 incisions.

Inv. C2/27 (fig. 14, n° 22) : diamètre : 0,057 m ; longueur : 0,182 m ; largeur : 0,0025 m ; épaisseur : 0,0012 m ; section losangique ; le décor est identique.

Les nombreux fragments de bracelets-armilles ont une largeur qui varie de 0,0035 à 0,0015 m ; les sections sont la plupart du temps rectangulaires et quelquefois trapézoïdales ou même triangulaires.

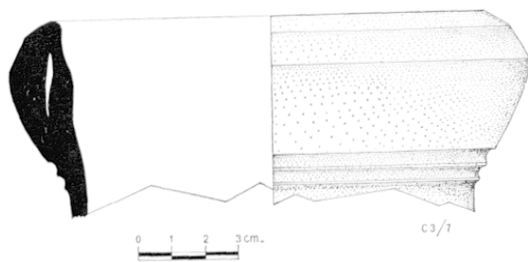
c) Quatre fragments de bracelet double à surface lisse, en bronze.

d) Un anneau lisse en bronze, à section en fuseau (fig. 12, n° 10) d'un diamètre de 0,0037 m ; trois fragments du même type correspondant au minimum à deux autres exemplaires (fig. 12, nos 11 à 13).

e) Un petit anneau ouvert, en bronze, de section ronde, et d'un diamètre de 0,012 m (fig. 12, n° 14).

Disposition des objets : nous connaissons la place originelle du fond d'amphore étrusque et du vase cinéraire dont nous avons retrouvé l'empreinte sur le fond de la tombe (fig. 8). Par rapport à ces deux points sûrs, la majorité du matériel se trouve déjetée vers le sud et vers le haut, notamment les fragments supérieurs de ces deux vases et la totalité des bracelets. Le contact des bracelets, des principaux groupes d'ossements calcinés et des tessons du vase n° C2/32 laisse penser que bracelets et ossements étaient contenus dans ce vase. La fibule a été trouvée au fond du *loculus*, au sud de l'ossuaire. La majorité des tessons du vase C2/33 se trouvait dans la partie nord de la tombe. A l'ensemble de ce mobilier étaient mêlées des pierres portant traces de rubéfaction.

Tombe 4. Elle était complètement bouleversée. Elle était marquée par trois mottes de cendres groupées sur un mètre carré environ. Quelques fragments de charbons de bois et d'ossements étaient mêlés aux cendres, ainsi que le matériel.



← 16 Tombe 4, bord d'amphore de type ionien.

MOBILIER :

1° *Céramique* : un fragment de bord d'amphore sablée de type ionien (inv. C3/7) (fig. 16), caractérisé par une lèvre repliée et soulignée de deux cannelures. La face extérieure de la lèvre présente deux facettes. La pâte, jaune-ocre, est tendre ; le dégraissant, sableux, contient de nombreux grains de mica.

2° *Mobilier métallique* : six bracelets-armilles complets, en bronze, tous fermés, plats, de section rectangulaire (fig. 17, 18 et 19). Cinq bracelets sur les six portent un décor incisé sur la face externe. Sur tous les exemplaires, à la différence de la tombe 3, le décor est très apparent. Il s'agit donc d'un lot moins usé que le précédent.

Inv. C3/1 (fig. 17, n° 23) : diamètre : 0,06 m ; longueur : 0,190 m ; largeur : 0,004 m ; épaisseur : 0,001 m ; cet exemplaire est décoré de groupes obliques et d'orientation opposée de 6 à 7 incisions fines, de la même manière que les bracelets de la tombe 3.

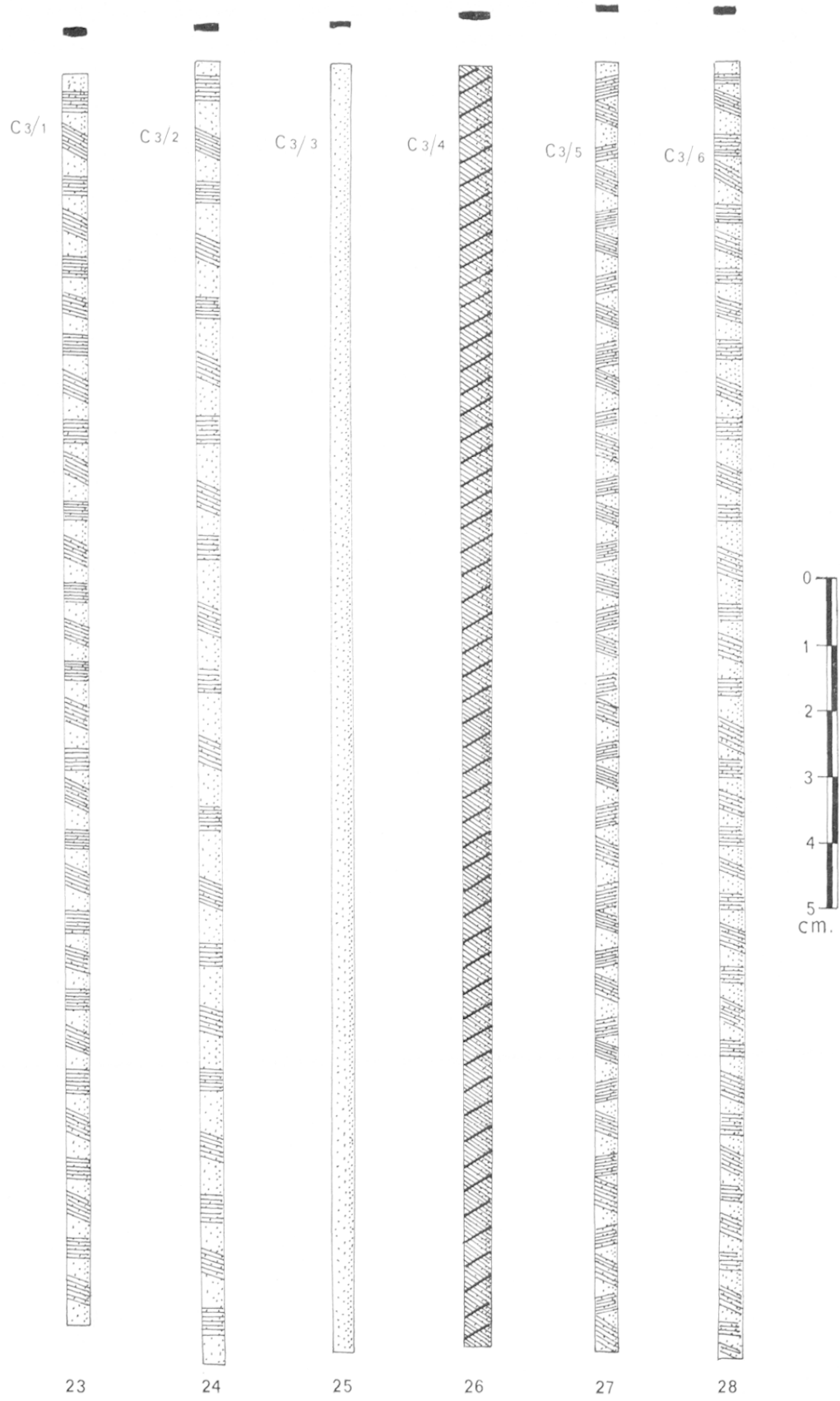
Inv. C3/2 (fig. 17, n° 24) : diamètre : 0,063 m ; longueur : 0,198 m ; largeur : 0,004 m ; épaisseur : 0,001 m ; décor identique au précédent.

Inv. C3/3 (fig. 17, n° 25) : diamètre : 0,062 m ; longueur : 0,195 m ; largeur : 0,003 m ; épaisseur : 0,0008 m ; cet exemplaire n'est pas décoré.

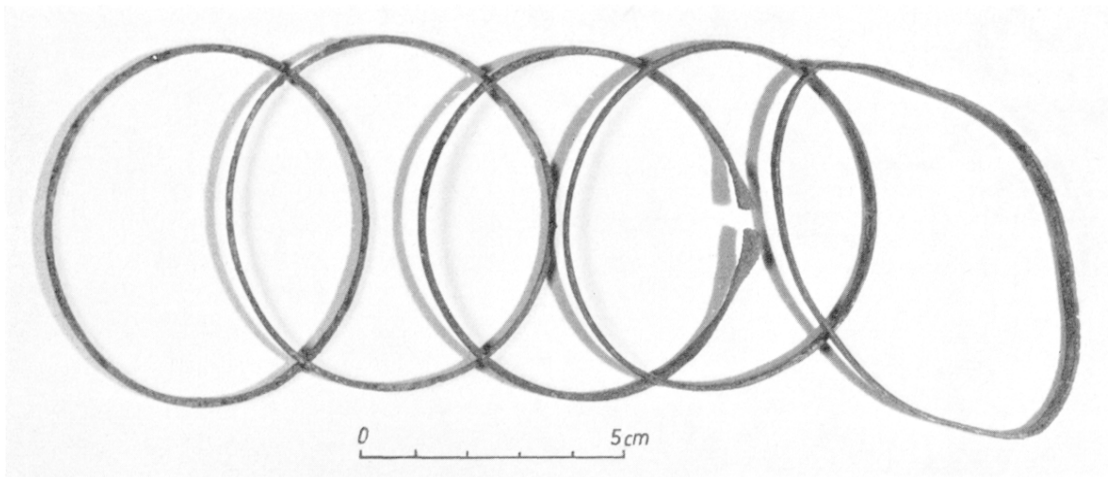
Inv. C3/4 (fig. 17, n° 26) : diamètre : 0,062 m ; longueur : 0,195 m ; largeur : 0,005 m ; épaisseur : 0,001 m ; le décor consiste en fines incisions obliques dans un sens, très rapprochées et couvrant toute la surface extérieure du bracelet, et en incisions plus larges, obliques mais d'orientation opposée et séparées par des intervalles de 0,0025 à 0,003 m.

Inv. C3/5 (fig. 17, n° 27) : diamètre : 0,062 m ; longueur : 0,196 m ; largeur : 0,004 m ; épaisseur : 0,001 m ; le décor est identique à celui des exemplaires C3/1 et C3/2.

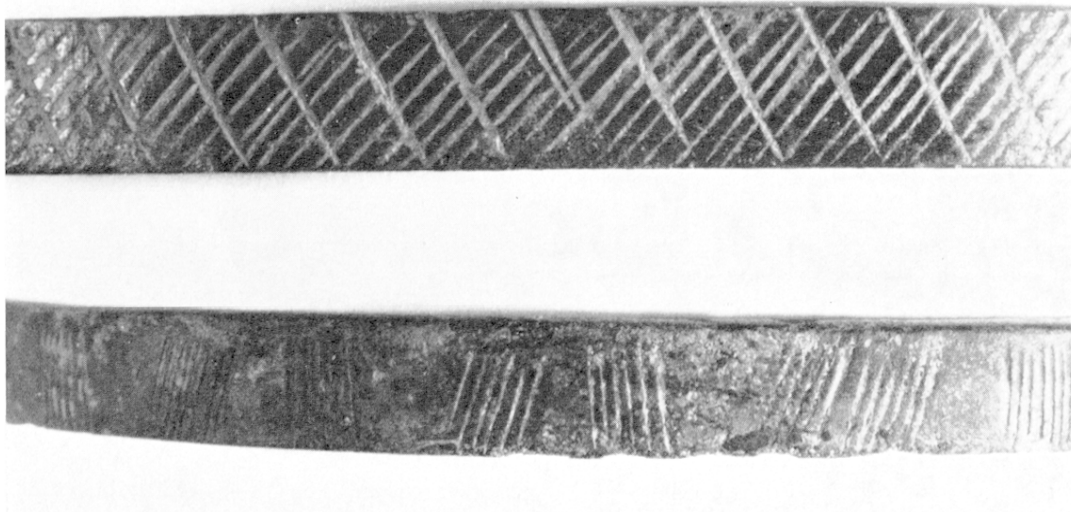
Inv. C3/6 (fig. 17, n° 28) : diamètre : 0,063 m ; longueur : 0,197 m ; largeur : 0,004 m ; épaisseur : 0,001 m ; le décor est le même que sur les exemplaires C3/1, C3/2 et C3/5, cependant le nombre d'incisions par groupe est plus irrégulier et varie de 5 à 7.



17 Tombe 4, bracelets-armilles en bronze.



18. Tombe 4, bracelets-armilles en bronze.



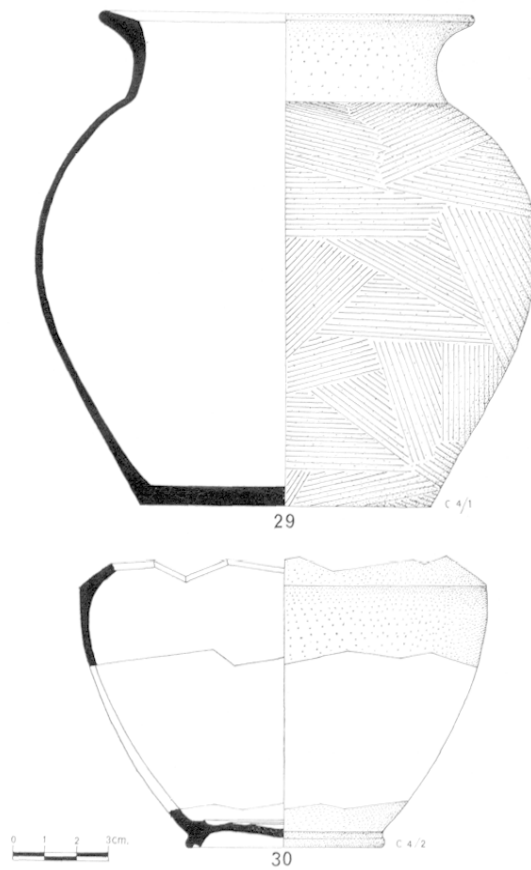
19. Tombe 4, détail du décor des bracelets-armilles C.3/4 et C.3/5.

Tombe 2. Là encore la tombe était entièrement bouleversée. Dans deux petites mottes de cendres se trouvaient de nombreuses esquilles d'os calcinés⁷ et les débris éparpillés de deux vases.

MOBILIER :

1^o *Céramique non tournée* : urne complète à panse surhaussée et profil arrondi ; fond plat ; col divergent bas à contact col-panse anguleux ; bord incliné vers l'extérieur à un méplat interne ; lèvre arrondie (inv. C4/1) (fig. 20, n^o 29) ; la hauteur est de 0,14 m, et le rapport de la hauteur sur le diamètre maximum est 89. Le dégraissant, composé pour moitié de calcaire et pour moitié de

⁷ Les quelques fragments d'ossements humains provenant de cette tombe ne permettent pas d'analyse.



20 Mobilier céramique de la tombe 2 : n° 29 : urne non tournée ; n° 30 : fragments d'olpé en céramique commune à pâte claire.

quartz et schiste, est assez peu abondant. Les inclusions sont fines et moyennes (jusqu'à 0,0025 m), mal calibrées et bien réparties. La panse est irrégulièrement peignée (état de surface n° 4) alors que le col montre un lissage fini (état de surface n° 2), ainsi que l'intérieur (état de surface n° 2). La couleur de la surface extérieure varie de l'ocre au gris, alors que la surface intérieure est uniformément ocre. L'épaisseur montre une couleur noire homogène. Ce vase ne porte pas de décor.

2° *Céramique tournée* : deux fragments, épaule et fond, inv. C1/2 (fig. 20, n° 30) d'une olpé en céramique commune à pâte claire. Ce vase présentait une épaule à carène bien marquée et un fond annulaire à rainure sous le plan de pose. La pâte est jaune paille, rendue brun-gris par endroit sous l'effet d'un feu secondaire. Elle est fine, homogène, tendre, laisse des traces au toucher et se raye facilement à l'ongle. On y remarque de rares inclusions de calcaire, à l'exclusion de tout mica.

Trouvailles hors tombe. Ces trouvailles ont été faites en surface, parmi les très nombreux tessons datant de la période Mailhacien I. Leur date permet de les isoler.

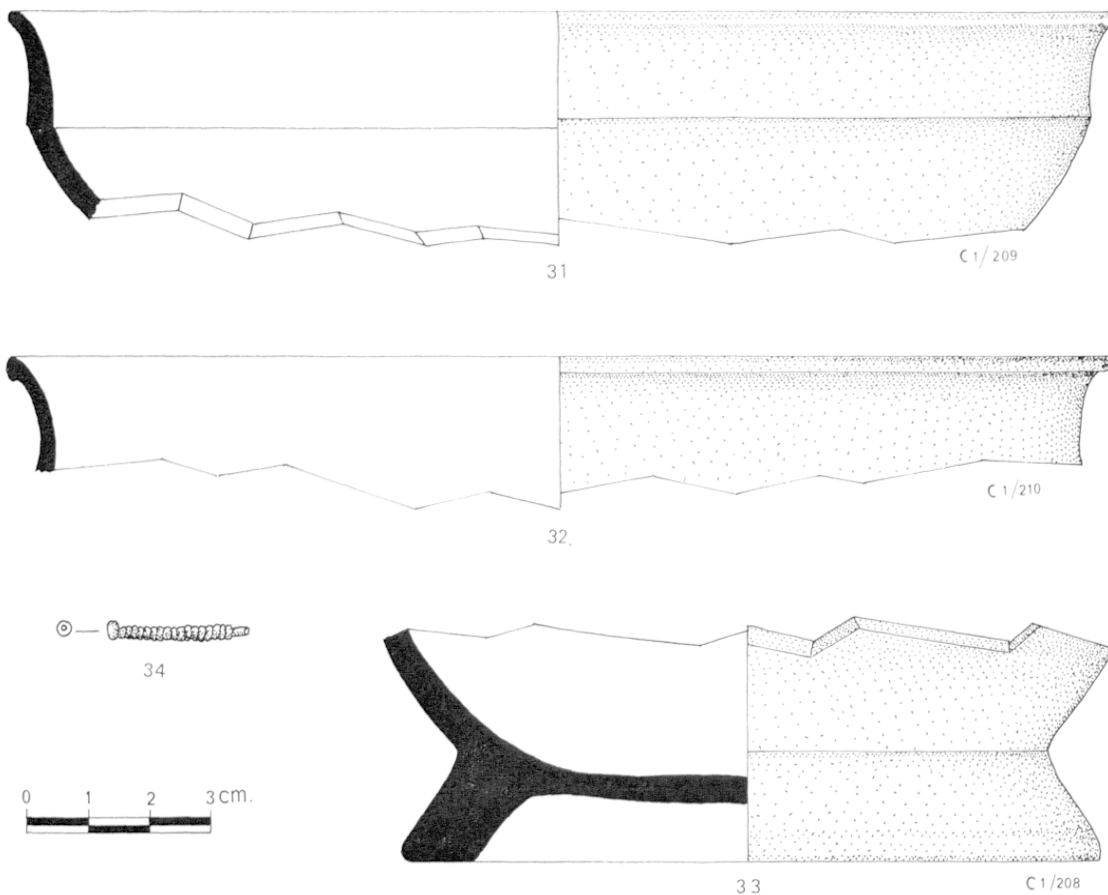
1° *Bord de coupe attique*, inv. C1/209 (fig. 21, n° 31) : la forme est semblable à la coupe de même origine trouvée dans la tombe 1. La pâte est

rosée, assez dure, mais cependant rayable à l'ongle. Elle présente un dégraissant de mica blanc fin et abondant. Le vernis est formé de deux couches : la première est lisse, de couleur rouge-brun ; la seconde est luisante, franchement noire et s'est conservée surtout à l'intérieur du vase. Cette couverture est de bonne qualité. La technique, la pâte et le vernis sont très proches de l'exemplaire de la tombe 1.

2° *Bord de coupe ionio-attique*, inv. C1/210 (fig. 21, n° 32) : la forme est la même que dans l'exemplaire précédent, avec une lèvre plus retournée. La pâte est jaune-ocre, homogène, dure ; les cassures sont nettes et la surface bien finie ; le dégraissant est formé de poussières de mica blanc. La peinture est passée en une seule couche fine ; elle est noire, très opaque, et s'écaille facilement.

3° *Fond annulaire de vase gris-monochrome*, inv. C1/208 (fig. 21, n° 33) : forme indéterminable. La pâte, gris-clair, fine, est très vacuolaire ; elle est assez tendre, laisse des traces au toucher et se raye à l'ongle. Le dégraissant présente trois éléments : des particules de calcaire, des inclusions rouges et une fine poussière de mica blanc.

4° *Fragment de fibule de bronze*, inv. C1/267 (fig. 21, n° 34) : il s'agit d'une moitié de ressort à arbalète, long. Étant donnée la minceur du fil de bronze enroulé autour de l'axe, nous devons avoir affaire à un type à faux ressort.



21 Trouvailles hors tombe : n° 31 : bord de coupe attique ; n° 32 : bord de coupe ionio-attique ; n° 33 : fond de vase gris monochrome ; n° 34 : fragment de fibule en bronze.

II. DATATION ET COMPARAISONS

Tombe 1. Le mobilier apporte des éléments de datation d'inégale précision selon les pièces. La coupe attique (inv. C5/4) trouve des correspondants dans un puits du VI^e s. à Mégara Hyblaea (Sicile)⁸. G. Vallet et F. Villard les datent de 520-490. Ce type se retrouve à la fin du VI^e s. à Thasos et, en de nombreux exemplaires, à Athènes durant la période 525-475⁹. On note également, dans les couches d'abandon du site voisin de La Liquière, la présence de deux tessons à vernis noir présentant une technique identique, en connexion avec des coupes d'imitation B2. Sur ce site on ne rencontre aucun matériel postérieur aux environs de 540. Par ailleurs *l'oppidum* de la Font du Coucou a livré des fragments à

⁸ G. VALLET et F. VILLARD, *Megara Hyblaea, V, lampes du VII^e siècle et chronologie des coupes ioniennes*, dans *Mélanges de l'École Française de Rome*, LXVII, 1955, p. 7-34, notamment p. 21 et pl. VI A 4 et B.

⁹ Pour Thasos : L. GHALI-KAHIL, *Études thasiennes VII, La céramique grecque, fouilles 1911-1956*, Paris, 1960, p. 124, n° 5 et pl. II, n° 5 : exemplaire identique. Pour l'Attique, cf. H. BLOESCH, *Formen Attischer Schalen von Eretrias bis zum Ende des Strengen Stils*, Bern 1940 : avec un pied et un bord identiques : pl. 33 fig. 4a ; forme proche avec variante du pied : pl. 6 fig. 3a et pl. 33 fig. 7.

vernis noir de même technique, et une imitation en céramique grecque d'Occident de la même forme. Ces témoins se trouvaient, dans une couche datée de la deuxième moitié du VI^e s., en connexion¹⁰ avec une coupe de tradition B2¹¹, des bords d'amphore ionienne à dégraissant sablé, et des bords d'amphore étrusque allongés¹². La forme même de la coupe attique de la tombe 3 appartient à la série C des coupes attiques à vernis noir datée de la fin du VI^e s. et du début du V^e s.

Le vase en céramique non tournée (inv. C5/1), bien que de forme simple, possède un similaire à Ampurias, dans l'incinération n° 9 de la nécropole de la Muralla n.-e.¹³ que M. Almagro situe vers 550 ou à une date légèrement postérieure.

Quant au vase en céramique grecque d'Occident (inv. C5/2), il présente une forme inédite et en tout cas originale. Pour une époque nettement antérieure, O. et J. Taffanel ont reconnu cette forme en céramique non tournée dans la nécropole du Grand-Bassin I¹⁴. Le pied haut se retrouve dans cette même catégorie de céramiques sur d'autres formes dans la nécropole du Grand-Bassin I¹⁵ et dans celle de Saint-Julien-de-Pézenas¹⁶, et, en céramique tournée à pâte grise, dans les nécropoles de Saint-Julien-de-Pézenas et du Grand-Bassin II¹⁷. Le décor ondulé, encadré de stries, est par ailleurs très courant dans la deuxième moitié du VI^e s.

Enfin, le couteau en fer de la tombe 1 est semblable au type de couteau arqué que l'on rencontre au Grand-Bassin II¹⁸ et à Saint-Julien-de-Pézenas¹⁹ depuis le début du VI^e s. Il se différencie nettement par contre du type droit du Grand-Bassin I²⁰.

Tombe 3. Le fond d'amphore étrusque de la tombe 3 appartient au type le plus récent de la série de forme pansue et pâte pulvérulente. Ce type semble apparaître au début du VI^e s.²¹ et durer jusqu'au V^e s. avec évolution de la lèvre. L'absence de celle-ci sur l'exemplaire de la Bergerie Hermet ne permet guère plus de précision.

10 Fouille C1-1970, couche d'abandon.

11 Forme identique à une coupe du Pègue, par exemple, dans la couche E1, de peu postérieure à 530, cf. Ch. LAGRAND, *La céramique « pseudo-ioniennne » dans la vallée du Rhône*, dans *Cahiers rhodaniens*, X, 1963, p. 47 fig. 5 n° 2.

12 Voir ci-dessous, note 21.

13 M. ALMAGRO, *Las necrópolis de Ampurias*, vol. II, Barcelona, 1955, p. 386-388.

14 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer languedocien*, II, 1958, p. 50, fig. 35, t. 49, n° 4 ; et O. et J. TAFFANEL, *Deux tombes de cavaliers du I^{er} Age du Fer à Mailhac (Aude)*, dans *Gallia*, XX, 1962, p. 20, fig. 18, n° 38 et p. 21, fig. 19, n° 53.

15 Nombreux exemples dans les deux ouvrages cités ci-dessus, note 14.

16 J. GIRY, *La nécropole préromaine de Saint-Julien (commune de Pézenas, Hérault)*, dans *Revue d'études Ligures*, XXXI, 1965, p. 119, fig. 1. La céramique non tournée de cette nécropole est en cours d'étude dans le cadre d'une thèse de III^e cycle [B. Dedet].

17 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, *op. cit.*, II, p. 67, fig. 46, n° 3.

18 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, *op. cit.*, II, p. 60 et fig. 43, 44 et 45, n° 11.

19 J. GIRY, *La nécropole préromaine de Saint-Julien...*, *loc. cit.*, p. 151, t. 115 et 117 ; p. 202-203, t. 214.

20 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, *op. cit.*, II, p. 42, fig. 32, t. 8 et 17 et fig. 36, nos 11 et 12. La différence entre ces deux types de couteaux a déjà été remarquée par O. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer à Mailhac (Aude)*, dans *Cahiers Ligures de préhistoire et d'archéologie*, II, 1962, p. 162.

21 Les fouilles de Vaunage ont permis d'établir une typologie préliminaire des amphores étrusques que nous pouvons résumer comme suit : un premier type qui apparaît au VII^e s. et disparaît peu après 600, présente pour caractéristiques essentielles une lèvre boudinée, un profil pansu et un fond plat. La pâte en est dure et sablée, soit jaune verdâtre, soit rose. La paroi est mince. Un deuxième type qui apparaît également au VII^e s. mais dure jusque vers 550, a une lèvre boudinée, un profil également pansu, un fond en obus ; il présente une pâte noire à l'intérieur de la paroi, rouge vers la surface ; à l'extérieur, la surface porte parfois un engobe crème ; la paroi est épaisse. Un troisième type,

L'urne non tournée de la fig. 9, n° 7 (inv. C2/35) est courante en Languedoc entre le VI^e s. et le III^e s. avant J.-C. ; cependant, sur cette forme, le fond creux est un indice d'ancienneté²². La finition très soignée de la surface (état de surface n° 2), ainsi que l'égal aménagement du col et de la panse, va dans le même sens²³, tandis que les exemplaires plus tardifs²⁴ se distinguent fortement par un aménagement différent des surfaces : col lissé, panse peignée. Enfin, le décor que porte le vase de la Bergerie Hermet est le seul type de décor incisé connu dans la région au VI^e s. Il disparaît après la fin du V^e s.²⁵.

Deux vases de la nécropole Saint-Julien-de-Pézenas (VI^e s.)²⁶ sont exactement identiques à l'ossuaire (inv. C2/32), avec des rapports hauteur sur diamètre maximum très semblables de 129 et 141. On peut citer encore un vase légèrement antérieur dans la nécropole de Recobre à Quarante (Hérault)²⁷.

Le vase (inv. C2/33) de la fig. 9, n° 6 est également très courant. On le retrouve en Languedoc du VII^e au IV^e s. : à Las Fados²⁸, Millas II²⁹, Recobre (Quarante)³⁰, Millas III³¹, Ensérune (tombe 64)³², Vié-Cioutat³³. Un vase de forme et de rapport identiques, bien que de dimensions supérieures, existe dans la nécropole de Saint-Julien-de-Pézenas³⁴. Rappelons que le vase non tourné de la tombe 1 de la Bergerie Hermet (inv. C5/1) semble avoir la même forme.

Le type de bracelet-armille plat, à section rectangulaire, sans être très abondant, apparaît dans plusieurs gisements languedociens au VI^e s. : dans la tombe 15 du Grand-

qui apparaît vers 600 et disparaît vers 550, présente une lèvre et une technique identique, mais un profil très effilé et un fond pointu. Enfin, un quatrième type, de forme et d'aspect identique au type 3, se différencie par une lèvre allongée à profil en « amande » ; ce type apparaît vers 550 et dure jusque vers la fin du V^e s. Les types 2 et 3, durant le premier quart du VI^e s., sont tous deux présents dans l'épave d'Antibes : cf. F. BENOIT, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965, p. 53 et pl. 41, fig. 3 et 4. Seul le type 3 est présent à Pézenas dans les tombes de la première moitié du VI^e s. On rencontre sur ce même gisement quelques bords du type 4, hors tombe. En Vaunage, sur l'oppidum de la Font du Coucou, occupé durant la deuxième moitié du VI^e s., le seul type représenté est le type 4 ; alors que, au contraire, à la Liquière entre 625 et 550, on ne rencontre que les types 1 et 3. Enfin, dans le gisement situé au pied de Mauressip, de nombreux bords du type 4 sont en connexion avec des fragments de céramique attique à figures rouges datés des dernières années du V^e s. av. J.-C.

22 Voir par exemple le vase A810 de la tombe 197 de la nécropole de Saint-Julien-de-Pézenas (Hérault), datable du VI^e s. : exemplaire différent cependant par le contact col-panse qui est adouci.

23 Sur le vase cité précédemment, note 22, on remarque un même aménagement des surfaces. Voir encore un exemplaire à Vié-Cioutat (VC.125a) : B. DEDET, *Les niveaux protohistoriques (VI^e-IV^e s.) de l'oppidum de Vié-Cioutat*, loc. cit.

24 Notamment en Vaunage les vases de Roque-de-Viou (fouille R.F. 2/1968, couche 6A1) et de Nages (fouille ANIII2, phase Nages I, 300-250).

25 B. DEDET, *Céramique à décor incisé de la fin du I^{er} Age du Fer sur l'Oppidum de Vié-Cioutat (Mons-Monteils, Gard)*, dans *Cellicum* XXIII, Congrès de Tarbes 1969 (sous presse).

26 Tombe 46, vase A156 et tombe 109, vase A 298 bis très semblables.

27 J. GIRY, *Nécropole à incinération de Recobre à Quarante (Hérault)*, dans *Cahiers Ligures de préhistoire et d'archéologie*, 9, 1960, p. 147-197, en particulier fig. 6, n° 13.

28 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, op. cit., II, p. 94, fig. 69c, p. 117, fig. 94c.

29 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, op. cit., II, p. 145, fig. 122, t. 49, forme 4 et t. 8, forme 10.

30 J. GIRY, *Nécropole à incinération de Recobre...*, loc. cit., p. 186, fig. 57, n° 2.

31 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, op. cit., II, p. 144, fig. 121, t. 69, forme 5, t. 137, forme 9, t. 124, forme 11 et 19.

32 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, op. cit., II, p. 185, fig. 157 à droite.

33 B. DEDET, *Céramique dite indigène du II^e Age du Fer sur l'Oppidum de Vié-Cioutat (Mons-Monteils, Gard)*, dans *Cahiers Ligures de préhistoire et d'archéologie*, 17, 1968, p. 187, fig. 11, n° 10 et p. 188, fig. 12.

34 Tombe 64, vase A201 : hauteur : 0,24 m, rapport hauteur sur diamètre maximum : 118.

Bassin II³⁵, dans la nécropole de Saint-Julien-de-Pézenas³⁶, ainsi que dans le gisement non daté du Pin de Molli à Castelnau-le-Lez (Hérault)³⁷. Hors du Languedoc, ces bracelets-armilles sont présents en grand nombre et souvent en place dans les inhumations hallstattiennes de la nécropole des Jogasses à Chouilly (Marne)³⁸. Un exemplaire tout à fait identique se trouve enfin dans la tombe 123 de la nécropole d'Agullana (Gerona, Espagne)³⁹.

L'absence de la tête et du ressort de la fibule (inv. C2/8) ne permet pas des comparaisons complètes. Par analogie on peut lui supposer deux types de ressort : un ressort bilatéral à nombre limité de spires, ou bien un ressort à arbalète long. Dans le premier cas, des exemplaires semblables proviennent de la nécropole de Saint-Julien-de-Pézenas et datent du VI^e s., et souvent même de la première moitié de ce siècle⁴⁰. Dans le second cas, on rencontre ce type dans la tombe 17 du Grand-Bassin II⁴¹, dans la tombe de Corno-Lauzo à Pouzols-Minervois (Aude), bien datée des environs de 540⁴², et dans plusieurs tombes de Saint-Julien-de-Pézenas⁴³. S'il s'agit d'un exemplaire à faux ressort ornemental du type de celui provenant de la grotte du Travers à Montclus (Gard), et qui est aussi celui des spécimens de la tombe 17 du Grand-Bassin II, il pourrait dater selon Ch. Lagrand de la seconde moitié du VI^e s.⁴⁴. La datation de la tombe 3 de la Bergerie Hermet entre dans le VI^e s. et plus précisément dans la seconde moitié de ce siècle.

Tombe 4. Elle est relativement bien datée grâce au bord d'amphore de type ionien dont la forme se retrouve dans la tombe de Corno-Lauzo⁴⁵ en connexion avec une coupe ionienne B2 (580-540), une coupe attique des petits-maitres (530-510), et, comme nous venons de le voir, une fibule à arbalète. On rencontre surtout ce type d'amphore en grand nombre sur *l'oppidum* de la Font du Coucou dans la deuxième moitié du VI^e s.

Les bracelets, identiques, pour la plupart, à ceux de la tombe 3, appellent les mêmes comparaisons, faites à ce propos. Cette sépulture se situerait donc chronologiquement dans la deuxième moitié du VI^e s.

Tombe 2. Pour la dater, nous ne disposons que des comparaisons du vase non tourné avec des trouvailles faites sur *l'oppidum* de Nages qui sont tout à fait identiques⁴⁶. Elles

35 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, *op. cit.*, II, p. 68.

36 J. GIRY, *La nécropole préromaine de Saint-Julien...*, *loc. cit.*, p. 160.

37 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, *op. cit.*, III, p. 15, fig. 7.

38 P.-M. FAVRET, *Les nécropoles des Jogasses à Chouilly (Marne)*, dans *Préhistoire*, V, 1936, p. 81 à 85. Cette nécropole est datée de la fin du Hallstatt.

39 P. DE PALOL, *La necrópolis hallstàlica de Agullana (Gerona)*, Madrid, 1958, p. 108, fig. 109, n^o 2 et p. 217. Cet exemplaire unique à Agullana est associé à deux urnes qui rattachent la tombe 123 à la seconde phase de la nécropole, que l'auteur place entre 650 et 550.

40 Cf. par exemple J. GIRY, *La nécropole préromaine de Saint-Julien...*, *loc. cit.*, p. 140, t. 44, en association avec une amphore étrusque du type 3 de la première moitié du VI^e s.

41 M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, *op. cit.*, II, p. 68, fig. 47, en connexion avec une amphore massaliète qui ne peut remonter au-delà de 550.

42 O. et J. TAFFANEL, *Deux tombes de chef à Mailhac (Aude)*, dans *Gallia*, XVIII, 1960, p. 1 à 37, en particulier, fig. 12, n^o 12.

43 J. GIRY, *La nécropole préromaine de Saint-Julien...*, *loc. cit.*, p. 216, t. 236.

44 J.-L. ROUDIL, *Recherches de Préhistoire récente en Languedoc oriental*, dans *Cahiers Ligures de préhistoire et d'archéologie*, 11/2, 1965, p. 172-173.

45 O. et J. TAFFANEL, *Deux tombes de chef...*, *op. cit.*, p. 2, fig. 2 et 3.

46 M. ALIGER et M. et F. PY, *L'oppidum de Nages, rapport de fouilles 1963*, dans *Ogam*, XVIII, 1966, p. 233, fig. 14, n^o 1, p. 229, fig. 12, n^o 26 et p. 231, fig. 13, n^o 43.

sont datées par connexion avec un nombreux numéraire et des céramiques à vernis noir tardives de la période 70-30 avant J.-C. Dans des gisements du 1^{er} s. avant J.-C. de la région, on trouve de nombreux similaires : à *l'oppidum d'Ambrussum* (Villetelle, Hérault)⁴⁷, dans la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard)⁴⁸, dans le puits n° 7 de Cavaillon (Vaucluse), couche supérieure⁴⁹. Le vase commun à pâte claire n'interdit pas de placer cette tombe aux alentours du milieu du 1^{er} s. avant J.-C.

Trouvailles hors tombe. Les trouvailles hors tombe que nous avons signalées sont toutes contemporaines des tombes 1, 3 et 4. La plupart des catégories qu'elles représentent se retrouvent, en effet, dans les tombes : coupe attique, céramique grise monochrome, et fibule à arbalète.

Le bord de coupe ionio-attique (inv. CI/210) se rattache aux productions marginales des coupes attiques à vernis noir⁵⁰. Si on ne peut lui assigner une origine précise, la datation en est certainement la même.



Le site de la Bergerie Hermet a d'abord été occupé par un habitat de type maillhacien I. Sur l'emplacement même des habitations, à deux époques très nettement différentes, ont été établies des tombes à incinération.

A la première période appartiennent les tombes 1, 3 et 4 et des témoins isolés, trouvés en surface après défoncement du terrain. L'étude détaillée du mobilier des tombes 1 et 4 et des témoins de surface permet de les dater de la deuxième moitié du vi^e s. La datation de la tombe 3 reste plus vague dans le vi^e s. Cependant l'identité des bracelets-armilles des tombes 4 et 3 accreditte l'hypothèse d'une contemporanéité de ces trois tombes. Cette hypothèse est fortement appuyée par le rapport qui existe entre ces tombes et *l'oppidum* tout proche de la Font du Coucou, où a été reconnue une occupation de la deuxième moitié du vi^e s. Ces trois incinérations et *l'oppidum* semblent donc former un ensemble. La tombe 2 par contre, datable du milieu du 1^{er} s. avant J.-C. est localement isolée.

Deux problèmes se posent à propos de la nécropole de la Bergerie Hermet. Tout d'abord, localement, ses rapports avec les gisements protohistoriques de Vaunage ; et, plus généralement, la place de la petite nécropole du vi^e s. dans l'ensemble du Premier Age du Fer languedocien. En Vaunage, l'ensemble formé par *l'oppidum* de la Font du Coucou et les tombes 1, 3 et 4 de la Bergerie Hermet permet de combler le hiatus qui existait entre la fin de l'occupation de *l'oppidum* de la Liquière et la première occupation de *l'oppidum* de Mauressip, c'est-à-dire entre 550 et 500.

47 Renseignement communiqué par le fouilleur, J.-L. Fiches, que nous remercions ici.

48 G. BARRUOL et G. SAUZADE, *Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard)*, dans *Revue d'études Ligures*, XXXV, 1969 *Hommage à F. Benoit*, III, 1972, p. 59-60.

49 A. DEMOULIN, *Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse)*, dans *Gallia*, XXIII, 1965, p. 21, fig. 26a, d et f.

50 Forme de bord identique à Athènes dans : H. BLOESCH, *Formen attischer Schalen...*, *op. cit.*, pl. 35, fig. 2a et 2 c et pl. 36, fig. 4a et 4b.

La tombe du 1^{er} s. avant J.-C. est à rapprocher de plusieurs tombes isolées de même époque trouvées en différents lieux de la plaine de Vaunage : tombe de Boissières⁵¹ et tombe des Condamines à Nages⁵². Les habitats contemporains en Vaunage sont : l'*Oppidum* de Mauressip (dernière occupation) et l'*Oppidum* de Nages (phase III moyen et III final).

En Languedoc oriental, entre Hérault et Rhône, les tombes 1, 3 et 4 de la Bergerie Hermet sont les premières tombes plates à incinération de cette époque⁵³, signalées. L'identité du matériel, et semble-t-il des rites, les rattache aux nécropoles à incinération du Languedoc occidental⁵⁴. Plus précisément ces tombes sont contemporaines de certaines incinérations du Grand-Bassin II⁵⁵, de la tombe de Corno-Lauzo⁵⁶ et d'un certain nombre de tombes (?)⁵⁷ détruites de Saint-Julien-de-Pézenas.

Bernard DEDET et Michel PY.

ANNEXE

Étude anthropologique

Le mobilier anthropologique provenant des sépultures de la Bergerie Hermet, dont B. Dedet et M. Py ont bien voulu nous confier l'étude, est évidemment réduit puisqu'il s'agit de tombes à incinération. Il se répartit comme suit.

Tombe 1 : le mobilier osseux est particulièrement restreint, et ne comporte que des fragments de diaphyse en fort mauvais état ; le seul fragment intéressant est un morceau de frontal, montrant

51 M. PY, *La tombe de Boissières (Gard)*, dans *Cahiers Ligures de préhistoire et d'archéologie* (sous presse).

52 M. ALIGER, *Nages (Gard), des origines à la fin de l'ère antique*, dans *Celticum* XVI, 1967, p. 53, pl. 24, fig. 46.

53 Le Languedoc oriental était, en effet, totalement démuné de tombes plates à incinération pour toute la période protohistorique jusqu'au II^e s. avant J.-C. : cf. H. GALLET DE SANTERRE, *Le problème des Champs d'Urnes dans le Gard*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire*, n° 7, 1963, sans pagination.

54 L'ouvrage de M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, *op. cit.*, fait le point de la question en 1958. Depuis lors ont été découvertes ou rendues publiques les nécropoles suivantes (dans l'ordre de leur publication) : la nécropole de Recobre à Quarante (Hérault), cf. J. GIRY, *Nécropole à incinération de Recobre...*, *loc. cit.* ; la tombe de Corno-Lauzo à Pouzols-Minervois (Aude) ; cf. O. et J. TAFFANEL, *Deux tombes de chef...*, *loc. cit.* ; la nécropole de Vendres (Hérault), cf. P. ABAUZIT, *Nécropole du I^{er} Age du Fer à Vendres (Hérault)*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, LVIII, 1961, 3/4, p. 151-162 ; la nécropole de Bonne-Terre à Tourbes (Hérault), cf. J. GIRY, *Nécropole de Bonne-Terre à Tourbes (Hérault)*, dans *Cahiers Ligures de préhistoire et d'archéologie*, 10/1, 1961, p. 128-145 ; la nécropole de la Bellonette à Servian (Hérault), cf. H. PRADES et J. ARNAL, *Sauvetage d'une nécropole de la civilisation des Champs d'Urnes. Nécropole de la Bellonette (Servian, Hérault)*, dans *Revue archéologique*, 1964, p. 141-167 ; la tombe de Mas-Saintes-Puelles (Aude), cf. A. SOUTOU et J. VÉZIAN, *Mobilier d'une tombe à incinération de Mas-Saintes-Puelles (Aude)*, dans *Cahiers Ligures de préhistoire et d'archéologie*, 13/1, 1964, p. 164-172 ; la nécropole de Saint-Julien-de-Pézenas (Hérault), cf. J. GIRY, *Nécropole préromaine de Saint-Julien...*, *loc. cit.* ; la nécropole d'Olonzac (Hérault), cf. P. ABAUZIT, *Nécropole à incinération du I^{er} Age du Fer à Olonzac*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, LXIV, 1967, p. 810-818.

55 En particulier, les tombes 14 et 17 de cette nécropole, cf. M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le I^{er} Age du Fer...*, *op. cit.*, p. 67 et 68, et fig. 45, 46 et 47.

56 O. et J. TAFFANEL, *Deux tombes de chef...*, *loc. cit.*

57 Il s'agit de très nombreux documents trouvés, selon M. l'abbé Giry, aux « abords des tombes » (cf. J. GIRY, *La nécropole de Saint-Julien...*, *loc. cit.*) et notamment la céramique attique à figures noires (coupes à yeux, etc.).

sur sa face interne la base du sinus sagittal médian du crâne, et sur sa face externe un métopisme très net. L'épaisseur de l'os interdit de considérer qu'il s'agit d'un enfant de moins de six ans, et la présence de la suture métopique n'est donc pas physiologique.

Tombe 3 : le mobilier osseux est plus important ; la crémation est très incomplète, mais les os sont très fragmentés. Les fragments de crâne, nombreux et d'épaisseur variable, montrent tous des sutures non synostosées, ce qui implique qu'il s'agit d'un adulte jeune, vraisemblablement dans la troisième décennie, ou d'un adolescent. Le splanchnocrâne est représenté par un fragment d'arcade zygomatique, ainsi qu'un fragment de mandibule portant les alvéoles des deux prémolaires inférieures G. Deux racines dentaires ont pu également être identifiées.

Les os longs sont seulement représentés par des fragments de diaphyse, notamment de péroné et la partie proximale d'un radius G, portant la tête et la tubérosité bicipitale. Nous avons pu identifier un scaphoïde du tarse, ainsi que quelques vertèbres : les deux masses latérales de l'atlas, l'apophyse odontoïde de l'axis et le corps presque intact d'une vertèbre cervicale ; de plus, un corps presque complet de vertèbre dorsale, de hauteur peu élevée et montrant des plateaux mal soudés, pourrait confirmer l'hypothèse d'un adulte jeune ou plutôt d'un adolescent.

Quelques éléments de faune, non brûlés, n'ont pu être identifiés.

Tombe 4 : le mobilier est très irrégulièrement incinéré ; les fragments de crâne montrent tous des sutures disjointes et indiquent donc, ici aussi, un sujet jeune. Mis à part une racine dentaire et quelques fragments de diaphyse, le seul élément identifiable est un condyle mandibulaire.

L'étude de ce mobilier, restreinte en raison de la nature des sépultures, a montré que les tombes 3 et 4 contenaient les restes de deux adultes jeunes ou d'adolescents, et que le sujet de la tombe 1 était porteur d'un métopisme.

Henri DUDAY.